

Quelle politique pour la production et l'utilisation de protéines ? Le point de vue de la Commission Européenne

F. Prévost

Habituellement, quand on parle d'herbe dans les milieux économiques, on cherche plutôt à savoir ce que l'on va pouvoir vendre comme aliments complémentaires ou intrants. Au cours des interventions de ces Journées, vous avez présenté des données sur les espèces, les cultures, des effets sur l'environnement et nombre d'autres aspects très intéressants.

Avant d'introduire la réforme agricole préparée en ce moment, et proposée à Bruxelles par la Commission, je voudrais présenter quelques grands éléments.

Quand on parle de protéines, on s'arrête généralement aux produits riches en protéines. Mais les cultures fourragères et les prairies sont, en fait, le plus grand gisement communautaire de protéines : près de 50% de la SAU de l'Europe à 15 sont occupés par des fourrages (prairies permanentes, fourrages annuels...). Il s'agit là d'une étendue considérable qui n'est pas toujours regardée pour elle-même, mais souvent pour ce qu'on va en retirer, c'est-à-dire de la viande ou du lait.

MOTS CLÉS

Europe, plante protéagineuse, politique agricole, protéine.

KEY-WORDS

Agricultural policy, Europe, high-protein crop, protein.

AUTEUR

Commission Européenne, Direction Générale de l'Agriculture (aspects économiques de l'alimentation animale), CE-AGRI-C2, B-1049 Bruxelles (Belgique) ; Francois.Prevost@cec.eu.int

■ Offre et demande en aliments pour animaux

Au cours de cette conférence, vous avez analysé la **contribution protéique réelle de ces surfaces**, ce que j'ai trouvé très intéressant. Les superficies toujours en herbe ont diminué dans la Communauté, mais elles représentent toujours plus des deux tiers des surfaces fourragères, l'autre partie étant composée par les fourrages verts cultivés, notamment la luzerne. C'est là un premier élément.

Le deuxième élément est formé par les **besoins alimentaires des animaux**. Nous développons à Bruxelles une approche européenne, comme vous le faites ici pour la France. La demande alimentaire des animaux a augmenté dans la Communauté, comme en France, avec le développement des productions animales ; le consommateur européen a utilisé d'année en année plus de viande et de produits laitiers.

Au-delà des fourrages verts, la consommation animale repose sur trois grands groupes de produits commercialisables : les céréales, les produits riches en énergie tels que le manioc ou le corn gluten feed, et les produits riches en protéines incluant les tourteaux. Depuis la réforme lancée en 1992, il y a donc en environ 10 ans, le menu de l'animal européen a profondément changé. Il est devenu beaucoup plus céréalier, et dans des proportions importantes. En effet, la consommation animale des céréales a augmenté de 30 millions de tonnes sur la période, pour se situer aujourd'hui autour de 115/120 millions de tonnes de céréales consommées par l'ensemble des animaux. Ceci est considérable. Avant cette réforme, elle diminuait de 1 à 2 millions de tonnes par an.

Les céréales contiennent 9 à 12% de protéines. C'est donc là aussi un grand gisement de protéines, mais avec une teneur en protéines insuffisante pour répondre aux besoins des porcs et volailles, et surtout déséquilibrée en lysine et autres acides aminés, ce qui justifie des compléments alimentaires importants. Par conséquent, en dehors des fourrages verts, la principale matière première consommée par les animaux est formée par le groupe des céréales, mais insuffisamment adaptée aux besoins des animaux ; on pourrait peut-être les corriger par la sélection génétique ou l'apport d'acides aminés de synthèse.

La deuxième ressource en aliments du bétail est constituée par les produits riches en énergie, une grande partie étant importée. Depuis la réforme de 1992, l'importation de ces produits a nettement diminué, surtout en ce qui concerne le manioc.

La troisième ressource comprend les produits riches en protéines parmi lesquels les tourteaux et les graines oléagineuses en équivalent tourteau forment le plus grand groupe.

D'abord un petit retour en arrière sur le Dillon Round au début des années 60. C'est vrai que l'on a négocié un droit d'entrée dans la Communauté à zéro pour les tourteaux et graines oléagineuses pour répondre aux besoins d'approvisionnement des éleveurs en protéines au lendemain de la guerre. En même temps, on a choisi une organisation pour les céréales. La consommation animale de tourteaux a effectivement augmenté, en suivant l'accroissement des productions animales. Si vous faites le calcul de la quantité de produits riches en pro-

téines consommés par tonne de production animale, vous verrez qu'elle n'a pas tellement changé. Au contraire, avec la réforme de 1992 et l'agenda 2000, le prix des céréales a diminué sur le marché communautaire et le rapport entre les prix du soja et du blé a évolué en faveur des céréales. Si précédemment nous avions une certaine surconsommation de tourteaux, maintenant, la consommation de protéines apparaît déjà mieux ajustée aux besoins des animaux.

■ Nouvelle perspective pour la PAC

J'en arrive maintenant directement à la réforme annoncée par la Commission dans sa communication de juillet 2002 et aux propositions législatives qui ont suivi en janvier 2003. C'est assurément un élément important, et pour vos domaines en particulier. L'objectif de la réforme est de donner une perspective à long terme pour une agriculture durable et de renforcer la compétitivité de l'agriculture.

Ce qui est innovant dans la proposition, c'est le passage d'un soutien au produit à **un soutien au producteur** agricole. La réforme cherche aussi à être plus en faveur de l'environnement, du bien-être des animaux et de la sûreté des aliments. Le moyen proposé par la Commission est de transformer les aides actuelles en les découplant par exploitation, suivant certains critères historiques. Les aides pour les céréales, qui sont aujourd'hui accordées par hectare, vont être découplées au niveau de l'exploitation ; les aides bovines par tête de bétail vont l'être également. La réforme vise aussi à mieux répartir les aides en faveur du développement rural, deuxième pilier de la PAC.

C'est effectivement une conception nouvelle. Cela permet en quelque sorte de libérer les forces au niveau des exploitations et des régions pour s'organiser. Les aides actuelles peuvent avoir un effet de distorsion : le choix d'une culture ou d'une activité agricole est basé naturellement sur l'espérance de gain, mais le poids de l'aide risque de masquer les possibilités du marché. **Le découplage** apparaît clairement positif : il permet à l'agriculteur de faire le choix qui lui semble le meilleur par rapport à son exploitation et au marché.

Que va-t-il se passer au niveau des exploitations et en particulier des exploitations fourragères ? Je pense qu'un principe, qui aurait dû toujours nous animer le plus possible, va être revitalisé : celui de l'utilisation des terres et de l'utilisation des aliments pour les animaux dans le sens d'**optimiser** l'ensemble. Les agriculteurs et les régions ont des espaces à gérer : ils doivent choisir de les mettre en culture ou en fourrages, afin d'optimiser l'adéquation entre utilisation des terres et besoins des animaux : optimisation des rations, utilisation optimale de l'espace agricole.

Un autre aspect de la réforme est de comporter des **mesures d'éco-conditionnalité**, c'est-à-dire que l'aide aux exploitations sera liée à certaines bonnes pratiques agricoles et à la préservation de l'environnement. Il faudra donc identifier et mieux valoriser les rejets azotés. Cela permettra une certaine limitation de la surconsommation de protéines que vous avez indiquée au niveau des exploitations fourragères ; dans ce contexte, il faudra rechercher le meilleur ajustement de

l'alimentation animale et du travail; ce qui incitera aussi à préciser les systèmes de cultures vis-à-vis des animaux.

Là, j'en reviens à une conception qui a été souvent indiquée lors de ces Journées, l'aspect **qualité** : qualité des fourrages et en définitive qualité des produits animaux. Il faudra sans doute valoriser plus ces éléments par le moyen d'AOC ou d'autres labels pour faire reconnaître ce travail. Ceci va tout à fait dans le sens des préconisations souhaitées par plusieurs d'entre vous. Il faut faire valoir la qualité et, d'une certaine façon, mieux vendre la quantité. Il y a un problème pratique au niveau des fourrages, c'est la valorisation du fourrage produit. Or, il faudra certainement choisir la voie la plus compétente suivant les exploitations que ce soit en frais pâturé, en foin séché, sous forme d'ensilage ou déshydraté.

Comme la pression de l'aide sera mieux répartie sur l'ensemble des exploitations, cette réforme pourra favoriser l'**extensification** de la viande bovine. Nous avons fait un scénario d'impact à Bruxelles qui est paru récemment. Au niveau des bovins, la quantité produite de viande bovine dans toute la Communauté serait diminuée de 2 à 3%. Par contre, le prix serait un peu plus élevé. La réforme rétablirait un nouvel équilibre.

Vous avez très souvent parlé de **légumineuses** comme le lupin qui avait du mal à démarrer. Grâce aux aides mieux réparties, cela permettra de développer le lupin ou d'autres légumineuses, notamment la luzerne ; cette réforme devrait avoir un effet favorable et contribuer à l'autonomie protéique et fourragère, telle que souhaitée par plusieurs participants.

Dans ce nouveau cadre, hormis les exigences d'éco-conditionnalité, vous serez plus libre pour gérer ce que vous souhaitez pratiquer au niveau des exploitations. Par ailleurs, les surfaces fourragères pourront prendre pleinement leur poids, puisqu'elles occupent 40 ou 50% de la SAU de tous nos pays. Il y a donc encore beaucoup de marge pour la production et l'utilisation de ces espèces fourragères et surtout pour faire reconnaître la qualité du produit final.

Je vous remercie pour votre attention et vos questions auxquelles je répondrai avec plaisir.

Intervention présentée aux Journées d'information de l'A.F.P.F.
"Fourrages, protéines et environnement :
de nouveaux équilibres à construire",
les 27 et 28 mars 2003.